

Réunion du 25 août 2020

N'est pas un conseil municipal

Heure et lieu : 20h en salle du conseil de la mairie

Présents : Thierry MORISSET, Thomas BEAUCOURT, Juliana RABINEAU, Pascal TESSIER, Jacqueline TREUILLIER, Kevin PERCEVAULT, Alexandra GOGUÉ, Jean-Luc GIRARD, Christine DEROUINEAU, Serge CLAVILIER, Christèle MOREL

Excusé : Serge CLAVILIER

Ordre du jour :

1. Possibilité de créer une liste des personnes qui se reconnaissent comme "fragile" et qui souhaitent une veille
2. Protocoles en lien avec le COVID
3. Communication : que chaque conseiller puisse se charger de l'affichage des comptes-rendus de conseil et des informations utiles aux habitants dans son propre hameau (les habitants n'ont pas tous internet).
4. Repérage, inventoriage et état des lieux des chemins et parcelles communaux
5. Votre avis sur le travail des cantonniers
6. Proposition de faire un site web deneze.fr et des adresses mail @deneze.fr

Déroulement :

Thierry indique que la réunion n'est pas un conseil municipal formel mais une réunion technique et qu'à ce titre elle n'est pas ouverte au public (malgré les avis de Thomas et Christèle). L'ordre du jour est large.

Thierry soulève le besoin de poser une date pour un conseil en septembre, avec un temps de rencontre préalable avec un conseiller du trésor qui a produit une analyse des finances de la commune ; deux dates seront proposées aux conseillers : 14 et 21 septembre à 20h

Secrétaire de mairie : Thierry a passé une annonce au Centre de Gestion pour une personne expérimentée, mais d'après des avis bien informés, les candidats avec expérience sont presque introuvables. A ce jour, les quelques candidats correspondent peu ou pas au poste. Thierry propose de déposer une annonce sur Facebook et Pole Emploi. L'annonce Pole Emploi est en attente de parution (demande faite à Pole Emploi) ; Thomas revient sur l'urgence de trouver une secrétaire, et proposer de passer l'annonce Facebook dès demain

Travail des cantonniers : il est convenu que Thomas gardera une clé du local technique et qu'un cahier de liaison sera mis en place dans le local en plus du tableau effaçable existant ; Thomas les rencontrera jeudi pour faire le point, notamment sur les travaux de l'école

Travaux à faire :

- réparation de la lumière dans la salle du club
- installation d'un chauffe-eau d'appoint dans l'école
- Broyage général des chemins

Classement informatique et papier : Thomas évoque le fait que les classement informatiques et papier sont confus, et résultent de plusieurs méthodes successives employées par plusieurs secrétaires successives. Il est convenu que Thomas et Jacqueline s'occuperont de rationaliser progressivement les classements, avec l'aide éventuelle de la future secrétaire de mairie

Informations du village, point sur les incendies, écoulement des eaux à la carte, présence d'un mur dans le bourg qui pourrait avancer puis tomber vers la rue, le propriétaire va étudier la question.

Cave aux sculptures : une réunion a eu lieu début août avec un grand nombre d'organismes. Le projet actuel est de faire une étude pour déterminer les travaux à effectuer. L'appel d'offre pourrait être fait gratuitement par Saumur ; le budget de 50k€ de la fondation Berne permettrait ensuite de financer l'étude. Les différents intervenants se sont entendus pour dire que la Cave était un patrimoine exceptionnel. Suite à une question de Jean-Luc, Thierry précise que l'objectif est de rendre la Cave rentable tout en préservant un patrimoine unique. Le changement d'accès semble nécessaire pour surmonter les très fortes contraintes actuelles qui pèsent sur le nombre maximal de visiteurs.

Personnes en situation de fragilité : Christèle évoque la nécessité de mettre en place un registre des personnes à risque, qui est codifié par des textes officiels, dans le but de pouvoir fournir aux services préfectoraux la liste des personnes vulnérables en cas de besoin. Christine indique que ce travail a été fait par le passé avec l'aide d'une personne du centre socio-culturel, mais sans que ce soit fait suivant le formalisme réglementaire

Question de l'information du public : il est évoqué de faire une information par bulletin dans les boîtes aux lettres, par affichage sur les panneaux publics, par mail, et par le site web. La question se pose de savoir à quel endroit poser un panneau à la Rue. Le bulletin municipal est à recréer ; cela pose la question de l'écriture des articles, puis de la mise en page. Jacqueline propose une rubrique pour les habitants

Juliana et Alexandra font un point sur l'école et la cantine

- Corinne (cantine) sera absente dès début septembre pour une longue durée, ce qui a été une surprise, et a mené au recrutement d'une autre cantinière
- Des entretiens et réunions sont faits ou programmés pour que l'équipe se connaisse et échange de manière conviviale

Discussion sur les mesures COVID ; la commune va avoir de nouvelles obligations en tant qu'employeur ; Jean-Luc évoque le fait que les conseillers ont le devoir moral de montrer l'exemple, et donc de respecter les mesures de distanciation sociale. Thomas répond à l'inverse qu'à son avis, le COVID n'est pas une maladie plus grave qu'une autre et que le non-port du masque est une autre façon de montrer l'exemple et d'engager une réflexion et une discussion.

Utilisation de la mailing list des conseillers : mise au point sur l'intérêt ou non de chaque mail envoyé, suggestion d'envoyer des compte-rendus quand on participe à un organisme extérieur.

Fibre optique

Problématique de l'adressage : il existerait deux rues de même nom ; Thomas demande qu'on lui indique si des habitants n'ont pas d'adresse, ou si plusieurs foyers ont actuellement la même adresse
Problématique de l'élagage des haies : le passage de la fibre en aérien ne peut se faire que si les haies sont correctement élaguées, ce qui est de la responsabilité des propriétaires des haies.

deneze.fr

Thomas propose de souscrire à un hébergement Internet pour le site qui serait sur le nom deneze.fr, ce qui permettrait de réaliser un site plus complet que l'actuel (hébergé gratuitement) et de créer des adresses mail @deneze.fr

12 septembre : concert gratuit à la maison du patrimoine, horaire à fixer